



**Rapport du jury de soutenance d'une thèse de 3<sup>e</sup> cycle**

*Section à compléter par la présidente ou le président du jury*

Ce rapport porte sur la soutenance de thèse de l'étudiante ou l'étudiant :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_ NI : \_\_\_\_\_

Faculté ou école / Département : \_\_\_\_\_

Titre de la thèse : \_\_\_\_\_

Pour l'obtention du grade de : \_\_\_\_\_

*Suite à l'évaluation de la thèse mentionnée ci-haut, le jury considère que :*

- \_\_\_\_\_ La thèse est satisfaisante.
- \_\_\_\_\_ La thèse est satisfaisante dans son ensemble, mais certains changements mineurs doivent être apportés. Le jury confie à Mme ou M. \_\_\_\_\_, membre du jury, la responsabilité de s'assurer que les changements apportés sont satisfaisants.
- \_\_\_\_\_ La thèse doit subir des changements de fond; une fois ces changements apportés, la thèse est soumise de nouveau et, dans ce cas :
- \_\_\_\_\_ La thèse est soumise au même jury, sans nouvelle soutenance.
- \_\_\_\_\_ Le processus de correction et de soutenance recommence avec le même jury (sauf remplacements nécessaires).
- \_\_\_\_\_ La thèse est jugée inacceptable.

**Le jury recommande à l'unanimité que la thèse reçoive la mention d'excellence\*? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_**

*Les membres de jury :*

\_\_\_\_\_  
Présidente ou président du jury      Signature      Date

\_\_\_\_\_  
Examineur(rice) hors université      Signature      Date

\_\_\_\_\_  
Directrice ou directeur de thèse      Signature      Date

\_\_\_\_\_  
Autre(s) membre(s) du jury      Signature      Date

***Section à compléter par la FESR***

La FESR a reçu et accepte ce rapport du jury de soutenance de thèse.

\_\_\_\_\_  
Doyen(ne) de la FESR ou mandataire      Signature      Date

**Responsable de la distribution : FESR**

original : Registrariat

copie : FESR; Faculté/École; Dép./Secteur; Président(e) du CES; Membres du jury; Dir. de thèse; Étudiant(e).

\* Si le jury recommande d'attribuer la mention d'excellence, il soumet sa recommandation au CES de l'unité en question. Si le CES accepte la recommandation, il transmet une note à cet effet à la FESR. ES3C-9-02/2005